

VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Yvan Mayeur - Bourgmestre
Mohamed Ouriaghli - Echevin du Logement



Résidence de Vrière : une offre immédiatement rencontrée !

Bruxelles, le mercredi 20 mai 2015

Ce mardi après-midi, **Yvan Mayeur** et **Mohamed Ouriaghli (PS)** ont eu le plaisir d'inaugurer le complexe de logements de Vrière en compagnie de ses nouveaux habitants. Située dans une rue résidentielle de Laeken (rue de Vrière 29), cette nouvelle construction comporte dix logements et huit emplacements de parking.

Cette nouvelle offre de logements de qualité à un loyer modéré voit le jour en lieu et place de deux hangars désaffectés. Ceux-ci ont été démolis, ce qui a laissé le champ libre à la création d'un nouveau poumon vert au cœur de l'îlot. Un espace qui se compose de plusieurs espaces verts : zones de gazon, petits arbres et plantations diverses, bacs en gradin pour la création de potagers par les habitants de l'immeuble et zones de détente et de jeu.

La répartition des logements et la fourchette des loyers sont les suivantes :

- 1 studio à 480€ ;
- 3 appartements de deux chambres entre 695€ et 750€;
- 6 appartements de trois chambres entre 800 et 890€.

En plus de l'immense espace collectif, toutes les unités disposent d'une grande terrasse et/ou d'un petit jardinet privatif.

La détermination et l'emprise volontariste d'Yvan Mayeur et de Mohamed Ouriaghli, respectivement Bourgmestre et Echevin du Logement, se voient à nouveau confortées : *« Alors que nos projections financières nous donnent six mois pour atteindre un taux d'occupation de 90% pour nos nouvelles constructions, ici, les dix logements ont trouvé preneurs dès la première mise en location...136 dossiers de candidature étant parvenus à l'agence locative de la Régie foncière. Les Bruxellois sont résolument en quête d'un habitat de meilleure qualité et financièrement accessible. C'est la raison pour laquelle nous poursuivrons nos efforts afin de garantir le droit au logement. 850 nouvelles unités sont programmées sous cette législature ».*

Le coût total du projet s'élève à 2.500.000€. Tous les logements de la rue de Vrière sont d'ores et déjà loués, mais la liste des biens mis en location par la Régie foncière est consultable sur le site de la Ville de Bruxelles : <http://www.bruxelles.be/4807>

Photos prises avant le démarrage du chantier :



Photos actuelles du bâtiment :



Cabinet de l'Echevin
Alexandre Van der Linden
02/279.41.35 - 0485/190.692